



SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer.



C. A. P. Locale catégorie B et C du 15 avril 2009 :

Avancement de grade

En préambule à cette C A P Locale, nous avons fait part de notre étonnement à la direction quant au choix de cette date du mercredi 15 avril 2009. En effet, les mercredis sont des jours à éviter pour réunir tous les membres de la CAP. Beaucoup de postes comptables sont ces jours là en effectif réduit, pour cause évidente de temps partiel. L'absence des membres siégeant en CAP de catégorie C et B ne fait que renforcer les difficultés rencontrées pour assurer correctement le bon fonctionnement des postes comptables. Nous avons déjà fait part de ce type d'incident à la Direction dans le passé, et nous souhaitons donc fortement que les mercredis ne soient plus, dans l'avenir, un jour de réunion de CAP, de CTPL ou de toutes autres réunions informelles.

☞ Critères de sélection pour les tableaux 2009 des 2 catégories :

- ① prise en compte de l'échelon par ordre décroissant.
- ② dans un même échelon, prise en compte du total des évolutions de note 2006,2007 et 2008 par ordre décroissant.
- ③ dans un même échelon, à égalité dans le total des évolutions de note, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant.

☞ Prise en compte de l'évaluation-notation :

Les agents proposés devront avoir au moins la note de référence en 2006, 2007, 2008 sous réserve des précisions ci-après :

Les agents ayant une évolution de note négative(-0.02 ou -0.06) en 2008 seront systématiquement écarté du tableau d'avancement ;

Les agents ayant une évolution de note négative(-0.02 ou -0.06) en 2006 ou 2007 ne seront pas proposés sauf si la qualité de leur travail s'est améliorée substantiellement la ou les années suivantes ;

Les agents ayant eu une note d'alerte en 2008 (-0.01) ne seront pas proposés si les appréciations émises sur leur fiche de notation sont en parfaite cohérence avec la note obtenue.

Une argumentation claire de la proposition ou de la non-proposition de ces 3 dernières catégories d'agents devra être explicitée en CAP locale et formalisée dans le procès-verbal.

☞ Catégorie B : tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur du Trésor public de 1ère classe

nombre d'agents pouvant être proposés :

source : courriel du 27 mars 2009 sur les ratios pour chaque grade proposé et liste reçue.

fonctionnement du ratio : Ce ratio, dit promus-promouvables, a été calculé à partir d'une estimation des emplois disponibles pour le réseau, au prorata des effectifs ayant vocation de chaque département, rapporté à l'effectif total des agents ayant vocation dans le réseau.

Nombre total d'agents ayant vocation pour le département : 34

Nombre d'inscriptions possibles : ratio suivant

$$\frac{588}{2080} \times 34$$

(nombre national de possibilités de promotion) (nombre national d'agents ayant vocation) X 34 (nombre départemental d'agents ayant vocation)

Ratio : $(588/2080) \times 34 = 9.61$

Par ailleurs, compte tenu des rompus, un département peut bénéficier d'un nombre d'emplois supérieur à celui indiqué par l'entier du ratio.

En outre, pour l'utilisation des emplois restant à pourvoir au titre des rompus, la C.A.P. centrale peut décider d'affecter des emplois supplémentaires à certains départements compte tenu de spécificités ou contraintes locales particulières.

Enfin, le nombre d'emplois qui sera définitivement autorisé au titre de l'année 2009 pourra être supérieur au nombre estimé.

Pour tous ces motifs, il est nécessaire de proposer et classer un nombre d'agents **supérieur** à celui correspondant à **l'entier du ratio arrondi à l'unité supérieure+ 1 emploi**.

Le nombre d'agents à proposer est donc de 10+1, soit 11.

tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur du Trésor public de 1 ^{ère} classe		
Rang de Classement	Nom et Prénom	Poste comptable
1	Jean-Michel DUTERIEZ	EMR
2	Micheline MARICHEZ	FRUGES
3	Chantal BOURRIEZ	TG COMPTA
4	Eric DELPIERRE	Agent Commissionné
5	Lydie CONTE	ST POL
6	Marie-Françoise PONCHANT	BERCK
7	René DELBE	AIRE SUR LA LYS
8	Nadine MAERTE	HERSIN COUPIGNY
9	Christine LATRY	SIP BOULOGNE
10	Monique FOUBERT	BERCK
11	Denis MASSON	EMR RF

Nous avons voté **POUR**, **mais en rappelant que le système actuel de passation au grade de C1 défavorise très nettement les collègues issus de concours internes ou externes.**

Vos élus CFTC DGFIP en catégorie B

Philippe GAJAN
Titulaire
Trésorerie de Marquise

Jean-François HENEMAN
Expert
Recette des Finances

Gabriel GAILLARD
Titulaire
Recette des Finances

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
<http://062.cftc-tresor.fr>
CFTC : le syndicat constructif

👉 Catégorie C : Tableau d'avancement 2009 au grade d'agent d'administration principal du Trésor public de 1^{ère} classe

nombre d'agents pouvant être proposés :

source : courriel du 27 mars 2009 sur les ratios pour chaque grade proposé et liste reçue.

fonctionnement du ratio : Ce ratio, dit promus-promouvables, a été calculé à partir d'une estimation des emplois disponibles pour le réseau, au prorata des effectifs ayant vocation de chaque département, rapporté à l'effectif total des agents ayant vocation dans le réseau.

Nombre total d'agents ayant vocation pour le département : 94

Nombre d'inscriptions possibles : ratio suivant

$$\frac{1406}{4244} \times 94$$

(nombre national de possibilités de promotion) (nombre départemental d'agent ayant vocation)

(nombre national d'agents ayant vocation)

$$\text{Ratio : } (1406/4244) \times 94 = 31.14$$

Par ailleurs, compte tenu des rompus, un département peut bénéficier d'un nombre d'emplois supérieur à celui indiqué par l'entier du ratio.

En outre, pour l'utilisation des emplois restant à pourvoir au titre des rompus, la C.A.P. centrale peut décider d'affecter des emplois supplémentaires à certains départements compte tenu de spécificités ou contraintes locales particulières.

Enfin, le nombre d'emplois qui sera définitivement autorisé au titre de l'année 2009 pourra être supérieur au nombre estimé.

Pour tous ces motifs, il est nécessaire de proposer et classer un nombre d'agents supérieur à celui correspondant à l'entier du ratio arrondi à l'unité supérieure+ 1 emploi.

Le nombre d'agents à proposer est donc de 32+1, soit 33.

Tableau d'avancement 2009 au grade d'agent d'administration principal du Trésor public de 1^{ère} classe

Rang de Classement	Nom et Prénom	Poste comptable
1	Chantal RUIZ	ARRAS BANLIEUE
2	Francine ALIZIER	BOULOGNE CH
3	Lucile LARIDAN	HESDIN LE PARCQ
4	Thérèse BOCQUET	ETAPLES
5	Michèle MAYEUX	BETHUNE
6	Marie VASSEUR	CALAIS CH ET BANLIEUE
7	Annie SZARZYNSKI	HOUDAIN
8	Nadine VINCENT	AUDOMAROIS IMPOTS
9	Huguette THEILLIER	AIRE SUR LA LYS
10	Catherine RIVOLET	PAIERIE DEPARTEMENTALE
11	Monique BETOURNE	ST POL MONCHEAUX
12	Christine LIBESSART	AUDRUICQ
13	Monique KACZMIERCZAK	VIMY
14	Joëlle HEESE	HOUDAIN

15	Jean FLAHAUT	DESVRES
16	Léopold LECOQC	LAVENTIE
17	Andrée MINET	OUTREAU
18	Catherine RAVEZ	AUDOMAROIS IMPOTS
19	Stanislas HABRYN	PAIERIE DEPARTEMENTALE
20	Christiane NICOLLE	ST OMER
21	Bruno DUFRENNE	OUTREAU
22	Martine HENNEQUIN	TG
23	Marie-Paule PRUVOST	CALAIS
24	Sylvie REGNIER	BETHUNE MUNICIPALE
25	Dominique MANIA	CALAIS CH ET BANLIEUE
26	Carine CORDONNIER	AUCHEL
27	Betty DOZINEL	BRUAY
28	Michel DELAPLACE	ARRAS MUNICIPALE
29	Marie Mireille CONDETTE	GUINES
30	Jean-Louis LEVEQUE	LENS MUNICIPALE
32	Jean-Michel KOLSKI	TG
32	Martine BERNARD	GUINES
33	Marie-Noëlle CONSTANT	HESDIN LE PARCQ

Un collègue a fait l'objet d'une note négative d'alerte (- 0.01) . Au cours des débats, la Direction a accepté de maintenir l'intéressé sur le tableau d'avancement au grade d'agent d'administration principal du Trésor public de 1^{ère} classe **sur notre demande**, afin de lui éviter une double " peine " . **Nous tenons ici à saluer une décision très sage et très humaine de sa part.**

Nous avons voté **POUR**.

Vos élu(e)s CFTC DGFIP en catégorie C

Marie-Christine NOYELLE
Titulaire
Trésorerie Générale

Gabriel GAILLARD
Expert
Recette des Finances

Marie-Josée LECLERCQ
Titulaire
Trésorerie de Berck sur Mer

☞ Catégorie C : Tableau d'avancement 2009 au grade d'agent d'administration principal du Trésor public de 2ème classe

nombre d'agents pouvant être proposés :

source : courriel du 27 mars 2009 sur les ratios pour chaque grade proposé et liste reçue.

fonctionnement du ratio : Ce ratio, dit promus-promouvables, a été calculé à partir d'une estimation des emplois disponibles pour le réseau, au prorata des effectifs ayant vocation de chaque département, rapporté à l'effectif total des agents ayant vocation dans le réseau.

Nombre total d'agents ayant vocation pour le département : 17

Nombre d'inscriptions possibles : ratio suivant

$$\frac{369}{663} \times 17$$

(nombre national de possibilités) (nombre départemental d'ayants vocations)

(nombre national d'ayants vocations)

Ratio : $(369/663) \times 17 = 9.46$

Par ailleurs, compte tenu des rompus, un département peut bénéficier d'un nombre d'emplois supérieur à celui indiqué par l'entier du ratio.

En outre, pour l'utilisation des emplois restant à pourvoir au titre des rompus, la C.A.P. centrale peut décider d'affecter des emplois supplémentaires à certains départements compte tenu de spécificités ou contraintes locales particulières.

Enfin, le nombre d'emplois qui sera définitivement autorisé au titre de l'année 2009 pourra être supérieur au nombre estimé.

Pour tous ces motifs, il est nécessaire de proposer et classer un nombre d'agents supérieur à celui correspondant à l'entier du ratio, arrondi à l'unité supérieure+ 1 emploi.

Le nombre d'agents à proposer est donc de 10+1, soit 11.

Tableau d'avancement 2009 au grade d'agent d'administration principal du Trésor public de 2^{ème} classe		
Rang de classement	Nom et Prénom	Poste comptable
1	Valérie SOMOGY	ETAPLES
2	Laurent BARBIER	BOULOGNE CH
3	Véronique ACCOLEY	BETHUNE
4	Philippe RENAUD	AUBIGNY EN ARTOIS
5	Delphine BUQUET	DOUVRIN
6	Patrice MILVILLE	CARVIN
7	Aurore MOURONVAL	BAPAUME
8	Didier FARCY	CAMPAGNE LES HESDIN
9	Sandra DUBACQ	ARRAS
10	Sabine MAYEUR	TG
11	Laurent MATHIEU	BEUVRY

Nous avons voté **POUR**.

Vos élu(e)s CFTC DGFIP en catégorie C

Marie-Christine NOYELLE
Titulaire
Trésorerie Générale

Gabriel GAILLARD
Expert
Recette des Finances

Marie-Josée LECLERCQ
Titulaire
Trésorerie de Berck sur Mer



Le syndicat CFTC Finances Publiques

VOUS informe

vous accompagne

vous défend

